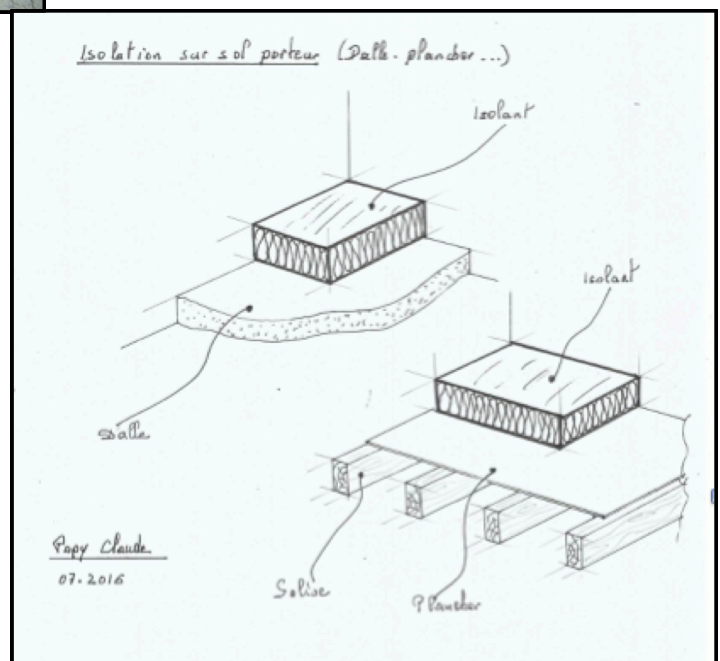


Isolation sur plancher ou dalle



Situation :

- Sur planchers porteurs ou sur dalles,
 - o Le plus souvent en combles perdus,
 - o

Type d'isolant :

- ouate de cellulose,
- laine de bois,
- laine de lin,
- laine de chanvre,
- chènevotte de chanvre,
- métisse,
-

Présentation de l'isolant : vrac, panneau ou rouleau,

Difficulté (de 1 : facile, à 10 : difficile) : 1 à 3 selon accès et type d'isolant choisi,

Coût (de 1 : pas cher, à 10 : coûteux) : 1 à 4 selon type d'isolant choisi,

Contraintes : classiques :

- garde au feu,
- régulation de la transition de la vapeur d'eau,
- étanchéité à l'eau,

Matériel nécessaire :

- si panneaux ou rouleaux :
 - o si en étage : équipement d'accès (escabeau, échelle, ...)
 - o nécessaire pour mesurer (mètre ruban ou pliant)
 - o nécessaire à découper (variable selon type d'isolant, consulter la doc tech.)
- si vrac :
 - o « machine à souffler » adaptée au matériau,
 - o ou seaux de transport (chênevotte, copeaux de bois, ...)

Débits :

- si panneaux ou rouleaux : surface développée majorée de 3 à 5% selon les difficultés de découpe et/ou les formes géométriques des espaces à remplir,

Obligations :

- Pour tous les matériaux :
 - o Respecter les gardes au feu (DTU 24.1 et 31.2),
 - o Respecter le transit de la vapeur d'eau (DTU pare-vapeur et écran HPV : DTU 31.2, Carnets de Prescription Technique : CPT 3651, CPT 3560),
 - o Recul par rapport à la couverture : DTU 40.1 et 40.2,
 - o Electricité : DTU 70.1 et normes NF P 80-201-2.
- pour les matériaux vrac :
 - o (obligatoire) fiche de chantier selon formules du fabricant (les demander au fournisseur), à remplir et remettre au propriétaire,
 - o (obligatoire) fournir également la marque et le type et les quantités d'isolant mis en œuvre,
 - o (recommandé) : fiche technique et prescription de déplacement : remise ne ordre en cas d'intervention dans l'isolant.

Prescriptions ou conseils particuliers :

Pour les combles, faire très attention aux conduits feu et spots lumineux ainsi qu'à tous leurs transformateurs d'alimentation.

Ne pas « noyer » les boîtiers électriques de dérivation dans l'isolant.

Si le boîtier devient, après isolation, difficile à repérer, le signaler par tout moyen adapté (marqueurs fournis par le fabricant de l'isolant ...).

En cas de présence d'un ancien isolant, ne jamais « renforcer » l'isolation en mettant un nouvel isolant sur l'ancien. Toujours enlever ce vieil isolant.

Un film traitant de ce sujet est consultable sur la chaîne YouTube « Papy Claude ».

Rehausser le tour de trappe pour l'adapter aux nouvelles épaisseurs mises en œuvre.

Autant que faire se peut, réaliser un chemin de circulation allant d'un bout à l'autre de la surface isolée ainsi que vers tous les équipements techniques susceptibles d'interventions ultérieures.